



These Test Guidelines have been superseded by a later version. The latest adopted version of Test Guidelines can be found at [http://www.upov.int/test\\_guidelines/en/list.jsp](http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp)

This publication has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

---

Ces principes directeurs d'examen ont été remplacés par une version ultérieure. La version adoptée la plus récente des principes directeurs d'examen figure à l'adresse suivante : [http://www.upov.int/test\\_guidelines/fr/list.jsp](http://www.upov.int/test_guidelines/fr/list.jsp)

Cette publication a été numérisée à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

---

Diese Prüfungsrichtlinien wurden durch eine neuere Fassung ersetzt. Die neueste angenommene Fassung von Prüfungsrichtlinien ist unter [http://www.upov.int/test\\_guidelines/en/list.jsp](http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp) zu finden.

Diese Veröffentlichung wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen von der originalen Veröffentlichung aufweisen.

---

Las presentes directrices de examen han sido reemplazadas por una versión posterior. La versión de las directrices de examen de más reciente aprobación está disponible en [http://www.upov.int/test\\_guidelines/es/list.jsp](http://www.upov.int/test_guidelines/es/list.jsp).

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.



TG/75/6

INTERNATIONAL UNION  
FOR THE PROTECTION  
OF NEW VARIETIES OF  
PLANTS

UNION INTERNATIONALE  
POUR LA PROTECTION  
DES OBTENTIONS  
VÉGÉTALES

INTERNATIONALER  
VERBAND ZUM SCHUTZ  
VON PFLANZEN-  
ZÜCHTUNGEN

UNIÓN INTERNACIONAL  
PARA LA PROTECCIÓN  
DE LAS OBTENCIONES  
VEGETALES

**PRINCIPES DIRECTEURS  
POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN  
DES CARACTÈRES DISTINCTIFS, DE L'HOMOGENÉITÉ  
ET DE LA STABILITÉ**

**MÂCHE**

*(Valerianella locusta L. et  
Valerianella eriocarpa Desv.)*

**GENÈVE  
1998**

Des exemplaires de ce document peuvent être obtenus sur demande au prix de 10 francs suisses l'exemplaire, y compris les frais de port par voie de surface, en s'adressant au Bureau de l'UPOV, 34, chemin des Colombettes, boîte postale 18, 1211 Genève 20, Suisse.

Ce document peut être reproduit, traduit et publié, en tout ou en partie, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir l'autorisation expresse de l'UPOV pour autant que la source soit mentionnée.

\* \* \* \* \*



INTERNATIONAL UNION  
FOR THE PROTECTION  
OF NEW VARIETIES OF  
PLANTS

UNION INTERNATIONALE  
POUR LA PROTECTION  
DES OBTENTIONS  
VÉGÉTALES

INTERNATIONALER  
VERBAND ZUM SCHUTZ  
VON PFLANZEN-  
ZÜCHTUNGEN

UNIÓN INTERNACIONAL  
PARA LA PROTECCIÓN  
DE LAS OBTENCIONES  
VEGETALES

**PRINCIPES DIRECTEURS**  
**POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN**  
**DES CARACTÈRES DISTINCTIFS, DE L'HOMOGENÉITÉ**  
**ET DE LA STABILITÉ**

**MÂCHE**

*(Valerianella locusta L. et  
Valerianella eriocarpa Desv.)*

Ces principes directeurs doivent être interprétés en relation avec le document TG/1/2, qui contient des explications sur les principes généraux qui sont à la base de leur rédaction.

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
I. Objet de ces principes directeurs .....	3
II. Matériel requis .....	3
III. Conduite de l'examen .....	3
IV. Méthodes et observations .....	4
V. Groupement des variétés .....	4
VI. Caractères et symboles .....	5
VII. Tableau des caractères .....	6
VIII. Explications du tableau des caractères .....	16
IX. Littérature.....	19
X. Questionnaire technique .....	20

## I. Objet de ces Principes directeurs

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Valerianella locusta* L. et *Valerianella eriocarpa* Desv.

## II. Matériel requis

1. Les autorités compétentes décident des quantités de semences nécessaires pour l'examen de la variété, de leur qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet des semences provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été dûment accomplies. La quantité minimale de semences à fournir par le demandeur en un ou plusieurs échantillons sera de :

150 g.

Les semences doivent au moins satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la teneur en eau et la pureté pour la commercialisation des semences dans le pays dans lequel la demande est faite. La faculté germinative doit être aussi élevée que possible.

2. Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

## III. Conduite de l'examen

1. La durée minimale d'examen est en règle générale de deux cycles similaires de végétation.

2. En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Si ce lieu ne permet pas de faire apparaître certains caractères importants de la variété, celle-ci peut aussi être étudiée dans un autre lieu.

3. Les essais doivent être conduits dans des conditions normales de culture. La taille des parcelles doit être telle que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation. Chaque essai doit porter sur au moins 200 plantes, qui doivent être réparties en deux ou plusieurs répétitions. On ne peut utiliser des parcelles séparées, destinées l'une aux observations et l'autre aux mesures, que si elles sont soumises à des conditions de milieu similaires.

4. Des essais additionnels peuvent être établis pour certaines déterminations.

#### IV. Méthodes et observations

1. Toutes les observations comportant des mensurations ou dénombrements doivent porter sur 60 plantes ou parties de 60 plantes.
2. Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 2% avec une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 200 plantes, le nombre maximal de plantes aberrantes toléré sera de 7.
3. Toutes les observations sur la plante et sur la feuille doivent être effectuées à la maturité de récolte.

#### V. Groupement des variétés

1. La collection des variétés à cultiver doit être divisée en groupes pour faciliter la détermination de la distinction. Les caractères à utiliser pour définir les groupes sont ceux dont on sait par expérience qu'ils ne varient pas, ou qu'ils varient peu, à l'intérieur d'une variété. Les différents niveaux d'expression doivent être assez uniformément répartis dans la collection.
2. Il est recommandé aux autorités compétentes d'utiliser les caractères ci-après pour le groupement des variétés :
  - a) Graine : forme (caractère 2)
  - b) Feuille : longueur (caractère 5)

#### VI. Caractères et symboles

1. Pour évaluer les possibilités de distinction, l'homogénéité et la stabilité, on doit utiliser les caractères indiqués dans le tableau des caractères avec leurs différents niveaux d'expression.
2. En regard des différents niveaux d'expression des caractères, sont indiquées des notes (chiffres) destinées au traitement électronique des données.
3. Légende :

(\*) Caractères qui doivent être utilisés pour toutes les variétés, à chaque cycle de végétation, au cours duquel les essais sont réalisés, et qui doivent toujours figurer dans la description de la variété, sauf si le niveau d'expression d'un caractère précédent ou les conditions de milieu régionales le rendent impossible.

(+) Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre VIII.

VII. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>1. Seed: size</b> (* (*)	<b>Graine: grosseur</b>	<b>Samen: Grösse</b>	<b>Semilla: tamaño</b>		
small	petite	klein	pequeña	D'Italie à feuille de laitue, Deutscher	3
medium	moyenne	mittel	mediana	Vit	5
large	grosse	groß	grande	A grosse graine	7
<b>2. Seed: shape</b> (* (+)	<b>Graine: forme</b>	<b>Samen: Form</b>	<b>Semilla: forma</b>		
globular without collar	globuleuse et sans collerette	rund und ohne Kragen	globulosa y sin collar	Deutscher	1
one side convex with collar	un côté convexe et avec collerette	eine Seite konvex, mit Kragen	un lado convexo y con collar	D'Italie à feuille de laitue	2
<b>3. Plant: attitude</b> (* (*)	<b>Plante: port</b>	<b>Pflanze: Haltung</b>	<b>Planta: porte</b>		
erect	dressé	aufrecht	erecto	Elan	1
semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Verte de Louviers	3
horizontal	horizontal	waagerecht	horizontal	Valgros	5
<b>4. Plant: diameter</b> (* (*)	<b>Plante: diamètre</b>	<b>Pflanze: Durchmesser</b>	<b>Planta: diámetro</b>		
very small	très petit	sehr klein	muy pequeño		1
small	petit	klein	pequeño	Coquille de Louviers	3
medium	moyen	mittel	medio	Verte de Louviers	5
large	grand	groß	grande	Verte de Cambrai	7
very large	très grand	sehr groß	muy grande	A grosse graine	9



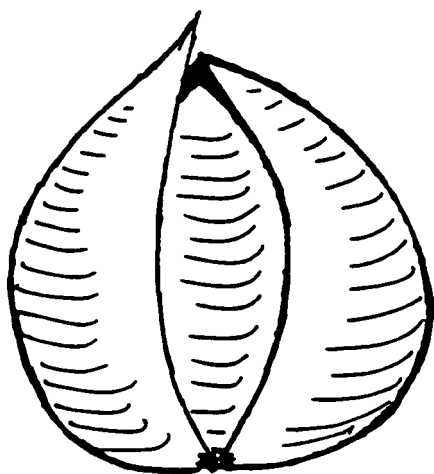
English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>5. Leaf: length</b> (* )	<b>Feuille: longueur</b>	<b>Blatt: Länge</b>	<b>Hoja: longitud</b>		
short	courte	kurz	corta	Coquille de Louviers	3
medium	moyenne	mittel	media	Verte à coeur plein 2	5
long	longue	lang	larga	A grosse graine	7
<b>6. Leaf: width</b> (* )	<b>Feuille: largeur</b>	<b>Blatt: Breite</b>	<b>Hoja: anchura</b>		
narrow	étroite	schmal	estrecha	Verte d'Etampes	3
medium	moyenne	mittel	media		5
broad	large	breit	ancha		7
<b>7. Leaf: shape</b> (* ) (+ )	<b>Feuille: forme</b>	<b>Blatt: Form</b>	<b>Hoja: forma</b>		
elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica	Verte de Louviers	1
obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval	Verte à coeur plein 2	2
spatulate	spatulée	spatelförmig	espatulada	A grosse graine	3
<b>8. Leaf: glossiness</b> (* )	<b>Feuille: brillance</b>	<b>Blatt: Glanz</b>	<b>Hoja: brillo</b>		
weak	faible	gering	débil	D'Italie à feuille de laitue	3
medium	moyenne	mittel	medio	Verte maraîchère	5
strong	forte	stark	fuerte	Verte de Louviers	7
<b>9. Leaf: profile in cross-section</b> (* )	<b>Feuille: profil en section transversale</b>	<b>Blatt: Profil im Querschnitt</b>	<b>Hoja: perfil en sección transversal</b>		
concave	concave	konkav	cóncavo		1
flat	droit	eben	plano	Coquille de Louviers	2
convex	convexe	konvex	convexo	Verte à coeur plein 2	3

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
<b>10. (*)</b>	<b>Leaf: profile of apical part in longitudinal section</b>	<b>Feuille: profil de la partie apicale en section longitudinale</b>	<b>Blatt: Profil des apikalen Teiles im Längsschnitt</b>	<b>Hoja: perfil de la zona apical en sección longitudinal</b>		
	concave	concave	konkav	cóncavo	Coquille de Louviers	1
	flat	droit	eben	plano	Gala, Verte à coeur plein 2	2
	convex	convexe	konvex	convexo	Verte d'Etampes	3
<b>11.</b>	<b>Leaf: torsion</b>	<b>Feuille: torsion</b>	<b>Blatt: Drehung</b>	<b>Hoja: torsión</b>		
	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	weak	faible	gering	débil	Dante	3
	medium	moyenne	mittel	media	A grosse graine	5
	strong	forte	stark	fuerte	Topaze	7
<b>12. (*)</b>	<b>Leaf: green color</b>	<b>Feuille: couleur verte</b>	<b>Blatt: Grünfärbung</b>	<b>Hoja: color verde</b>		
	light	claire	hell	claro	Verte maraîchère	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Verte de Rouen	5
	dark	foncée	dunkel	oscuro	Verte à coeur plein 2	7
<b>13.</b>	<b>Leaf: dentation (outer leaves)</b>	<b>Feuille: denticulation (feuilles externes)</b>	<b>Blatt: Zähnung (äussere Blätter)</b>	<b>Hoja: dentado (hojas externas)</b>		
	absent	absente	fehlend	ausente		1
	present	présente	vorhanden	presente		9
<b>14.</b>	<b>Leaf: thickness</b>	<b>Feuille: épaisseur</b>	<b>Blatt: Dicke</b>	<b>Hoja: espesor</b>		
	thin	mince	dünn	delgado	Valgros	3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	thick	épais	dick	grueso	Verte d'Etampes	7

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>15. Leaf: prominence of veins (*)</b>	<b>Feuille: importance de la nervation</b>	<b>Blatt: Hervortreten der Aderung</b>	<b>Hoja: prominencia de la nervadura</b>		
weak	faible	gering	débil	Verte de Louviers	3
medium	moyennne	mittel	media	Progress	5
strong	forte	stark	fuerte	Toendra	7
<b>16. Time of beginning of bolting (10% of plants)</b>	<b>Époque de début de montaison (10% des plantes)</b>	<b>Zeitpunkt des Schossbeginns (10% der Pflanzen)</b>	<b>Fecha del comienzo de salida a flor (10% de las plantas)</b>		
very early	très précoce	sehr früh	muy precoz	Valgros	1
early	précoce	früh	precoz	Verte à coeur plein 2	3
medium	moyenne	mittel	media	Verte d'Etampes	5
late	tardive	spät	tardía	Baikal	7
very late	très tardive	sehr spät	muy tardía		9
<b>17. Flower stem: anthocyanin coloration</b>	<b>Tige: pigmentation anthocyanique</b>	<b>Blütenstiel: Anthocyanfärbung</b>	<b>Tallo: pigmentación antociánica</b>		
weak	faible	gering	débil	A grosse graine	3
medium	moyenne	mittel	media	Valvert	5
strong	forte	stark	fuerte	Pustade	7

VIII. Explications du tableau des caractères

Add. 2 : Graine : forme

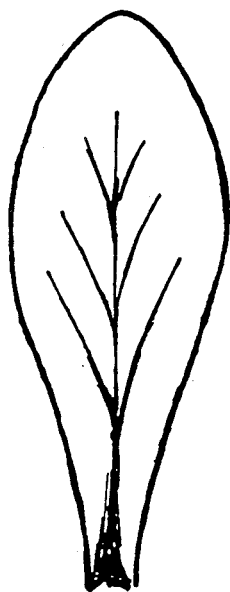


1  
globuleuse et sans collerette

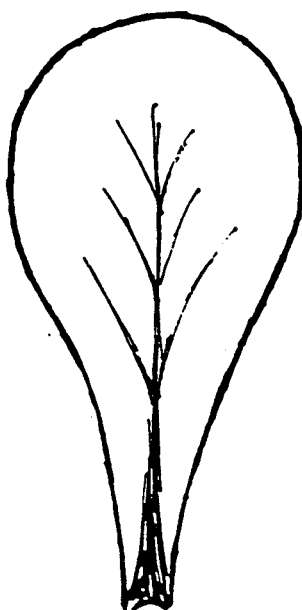


2  
un côté convexe et avec collerette

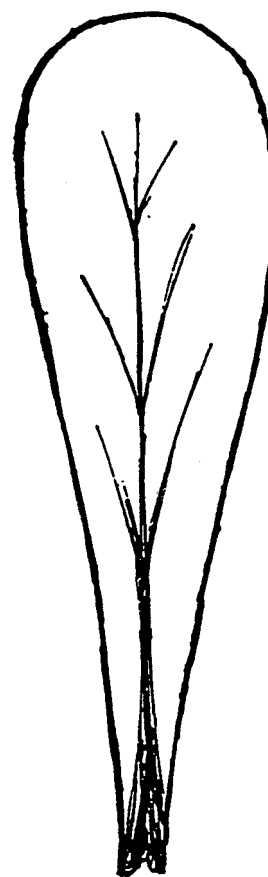
Add. 7: Feuille: forme



1  
elliptique



2  
obovale



3  
spatulée

IX. Littérature

Pas de littérature spécifique.

X. Questionnaire technique

	Référence (réservé aux administrations)
<p>QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir en relation avec une demande de certificat d'obtention végétale</p>	
1. Espèce	<p><i>Valerianella locusta</i> L. et <i>Valerianella eriocarpa</i> Desv. MÂCHE</p>
2. Demandeur (nom et adresse)	
3. Dénomination proposée ou référence de l'obteneur	

4. Renseignements sur l'origine, le maintien et la reproduction ou la multiplication de la variété

4.1 Origine génétique et mode d'obtention

- a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable pour la dissémination?

Oui [ ] Non [ ]

- b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [ ] Non [ ]

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

4.2 Autres renseignements

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie au caractère correspondant dans les principes directeurs d'examen; prière de marquer d'une croix le niveau d'expression approprié)

Caractères	Exemples	Note
<b>5.1 Graine: grosseur</b> (1)		
petite	D'Italie à feuille de laitue, Deutscher	3[ ]
moyenne	Vit	5[ ]
grande	A grosse graine	7[ ]
<b>5.2 Graine: forme</b> (2)		
globuleuse et sans collerette	Deutscher	1[ ]
un côté convexe et avec collerette	D'Italie à feuille de laitue	2[ ]

Caractères	Exemples	Note	
<b>5.3 Feuille: longueur (5)</b>			
courte	Coquille de Louviers	3[ ]	
moyenne	Verte à coeur plein 2	5[ ]	
longue	A grosse graine	7[ ]	
<b>5.4 Feuille: forme (7)</b>			
elliptique	Verte de Louviers	1[ ]	
obovale	Verte à coeur plein 2	2[ ]	
spatulée	A grosse graine	3[ ]	
<b>5.5 Feuille: profil de la partie apicale en section longitudinale (10)</b>			
concave	Coquille de Louviers	1[ ]	
droit	Gala, Verte à coeur plein 2	2[ ]	
convexe	Verte d'Etampes	3[ ]	
<b>5.6 Feuille: couleur verte (12)</b>			
claire	Verte maraîchère	3[ ]	
moyenne	Verte de Rouen	5[ ]	
foncée	Verte à coeur plein 2	7[ ]	
<b>6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés</b>			
Dénomination de la variété voisine	Caractère par lequel la variété voisine diffère <sup>o)</sup>	Niveau d'expression pour la variété voisine	Niveau d'expression pour la variété candidate
<sup>o)</sup> Au cas où les niveaux d'expression des deux variétés seraient identiques, prière d'indiquer l'amplitude de la différence			



7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter la détermination des caractères distinctifs de la variété

7.1 Résistance aux parasites et aux maladies

7.2 Conditions particulières pour l'examen de la variété

7.3 Autres renseignements

[Fin du document]